



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
20/08/2020	17/09/2020	2020-10032

**1. Intitulé du projet**

Reconstruction du collège Emmanuel Dupaty

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**  
 Nom  Prénom

**2.2 Personne morale**  
 Dénomination ou raison sociale   
 Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale   
 RCS / SIRET 

2	2	3	3	0	0	0	1	3	0	0	0	1	6
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Catégorie n°39a	Surface de plancher comprise entre 10000m <sup>2</sup> et 40000m <sup>2</sup> : Sur la parcelle de 30477m <sup>2</sup> recevant le collège existant, le projet consiste en : -la démolition de la majeure partie de l'existant (7935m <sup>2</sup> sur 8917m <sup>2</sup> existant au total) -la restructuration de 982m <sup>2</sup> existant liés à un gymnase conservé, -la construction de 10258m <sup>2</sup>

**4. Caractéristiques générales du projet**

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

- Le Département de la Gironde souhaite la reconstruction du collège Dupaty de Blanquefort. L'opération consiste en :
- La démolition des bâtiments existants sur le site (environ 7 935 m<sup>2</sup> de surface de plancher) à l'exception du gymnase.
  - La construction d'un nouveau collège pouvant accueillir 996 élèves, ainsi que des logements de fonction.
  - La restructuration du gymnase existant.

Ces interventions seront accompagnées de l'aménagement des espaces extérieurs de l'établissement (stationnements, espaces verts, cour de récréation, plateau sportif, parvis et préau) sur la parcelle dédiée à l'opération. Le projet se développe en forme de U autour d'une cour de récréation centrale permettant de mettre à distance les élèves du domaine public. Au sud, une longue façade fait face à la rue du Maréchal de Lattre De Tassigny. En retrait du rez-de-chaussée, les deux étages d'enseignement permettent d'asseoir le bâtiment et de retrouver l'image institutionnelle d'un collège. A l'ouest, dans le prolongement du gymnase existant, le projet accueille le pôle culturel (CDI, arts-plastique et de musique). Nous retrouvons à l'est le pôle technique composé de la salle de restaurant des élèves, ouverte sur la cour de récréation. La cuisine est directement accessible depuis la cour logistique. Nous retrouvons quatre logements de fonction au nord et un au sud-est, proche de l'entrée du collège.

## 4.2 Objectifs du projet

Les prévisions démographiques prévoient à l'horizon 2025 une augmentation de près de 8 000 collégiens. Pour répondre à cette croissance de la population collégienne en Gironde, le Département s'est engagé dans un Plan collèges Ambition 2024 qui prévoit, d'ici 2024, la création de 13 nouveaux collèges et la réhabilitation de 10 collèges existants.

Le projet de reconstruction du collège de Blanquefort s'inscrit dans le cadre du "plan collèges ambition 2024" lancé par le département de la Gironde en vue de la modernisation du site existant.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

L'approche organisationnelle de cette opération phasée sur un site fréquenté par un public jeune est un élément fondamental intégré dès la conception et développé avec précision sur chacune des étapes de construction.

Nous avons prévu de réaliser l'opération en suivant un phasage qui permet de ne jamais avoir à travailler en « site occupé », c'est à dire de ne pas avoir d'interventions dans les zones recevant des activités scolaires en même temps que la réalisation des travaux.

Les choix opérés permettront de maintenir le collège existant en fonctionnement pendant la construction du nouvel établissement grâce à une organisation et à un phasage de chantier permettant des activités sécurisées, clairement différenciées et un déménagement unique des élèves.

Durée du chantier: 31 mois décomposés en 3 phases (phase 00 = 4mois / phase 01 = 15mois / phase 02 = 12mois)

Démarrage prévu en 2021 et livraison en 2023.

Objectif de certification E+C-.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le nouveau collège de Blanquefort accueillera 900 élèves en enseignement général et 96 élèves en SEGPA.

Les élèves seront présents dans l'enceinte du bâtiment pendant les heures d'ouverture du collège. Les élèves ne seront pas présents dans l'enceinte du bâtiment pendant la période des vacances scolaires.

Les 5 logements de fonction seront occupés toute l'année.

Certains locaux pourront être accessibles au public hors temps scolaire (associations, club de sport...). Il s'agit du pôle sportif, du pôle culturel et de la salle de restauration.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

Etude de sûreté

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de plancher construits	10 258m <sup>2</sup>
Surface de plancher restructuré	982m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

28 rue du Maréchal de Lattre de  
Tassigny  
33290 Blanquefort

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 00° 37' 37" O Lat. 44° 54' 25" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Blanquefort est concernée par le PPBE de Bordeaux Métropole.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Blanquefort est couverte par un Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI). L'emplacement du projet n'est pas dans une zone considérée à risque.  Approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Blanquefort est comprise dans une ZRE.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Conformément au règlement du PLU, le débit du rejet des eaux pluviales vers le réseaux public sera contrôlé. Un bassin de rétention sera créé au nord de la parcelle. Un stockage sous voirie sera réalisé au sud de la parcelle.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le nouveau collège sera plus grand que le collège existant. La démolition du collège existant générera des matériaux qui seront évacués et traités dans des filières adaptées. Afin de maîtriser l'organisation et la collecte des déchets de chantier, les entreprises devront se référer et respecter les recommandations inscrites au Schéma d'Organisation et de Gestion des Nuisances et des Déchets de chantier.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'arrivée des élèves génère un trafic composé de bus, de voitures et de vélos principalement le matin entre 8h et 9h et le soir entre 17h et 18h ou le mercredi entre 12h et 13h. Les incidences de trafic du projet ne sont pas modifiées par rapport à l'établissement actuel, la capacité cible de l'établissement étant conservée.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Une charte chantier propre fixera les modalités de gestion du chantier et garantira le respect des préconisations environnementales et acoustiques afin de respecter les contraintes du site occupé nécessitant une gestion intégrée de la nuisance sonore pour permettre la continuité des enseignements. Des pièges à sons et brises vues acoustiques seront positionnés autour des équipements techniques bruyants positionnés en toiture.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cheminée de la chaufferie bois, hotte de la zone cuisine.
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Un bassin de rétention des eaux pluviales sera créé au nord de la parcelle et un stockage sous voirie sera réalisé au sud. Le débit du rejet de ces eaux pluviales vers le réseaux public sera contrôlé et conforme au PLU.</p> <p>Une partie des eaux pluviales sera utilisée pour alimenter les sanitaires de la cour de récréation.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées propres à l'utilisation du bâtiment.
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet générera des déchets de démolition pendant la phase de chantier qui seront évacués et traités dans des filières adaptées.</p> <p>Le projet générera des déchets pendant la phase d'exploitation (déchets alimentaires et courants) qui seront évacués par les services de collecte de déchets de la commune. La quantité de déchets ne sera pas augmentée par rapport à l'exploitation actuel du collège.</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans un environnement urbain et respecte les règles en terme d'architecture et d'aménagement.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Le projet est développé afin de limiter les effets négatifs sur l'environnement. Ainsi il est prévu :

- la mise en œuvre de pièges à sons et brises vues acoustiques autour des équipements techniques bruyants positionnés en toiture.
- un objectif E3C2 qui permettra de réduire les consommations d'énergie du nouveau bâtiment (moins énergivore que le collègue existant) et de diminuer l'impact carbone global du bâtiment pendant sa construction et son exploitation. Cet objectif sera atteint grâce à la mise en place d'une chaufferie bois, de panneaux photovoltaïque, de matériaux bio-sourcés, de béton bas-carbone, de refroidissement adiabatique, d'eau chaude sanitaire solaire...

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les différents objectifs énergétiques et environnementaux (E3C2) mis en œuvre dans le cadre de la reconstruction du collège de Blanquefort, nous permettent de concevoir un bâtiment plus performant que le collègue existant. A ce titre, il ne nous semble pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Bordeaux

le,

16 septembre 2020

Signature

P/Le Président du Conseil  
départemental, et par délégation,



Marianne MIOSSEC  
Directrice Adjointe des Collèges  
Responsable du PMOC





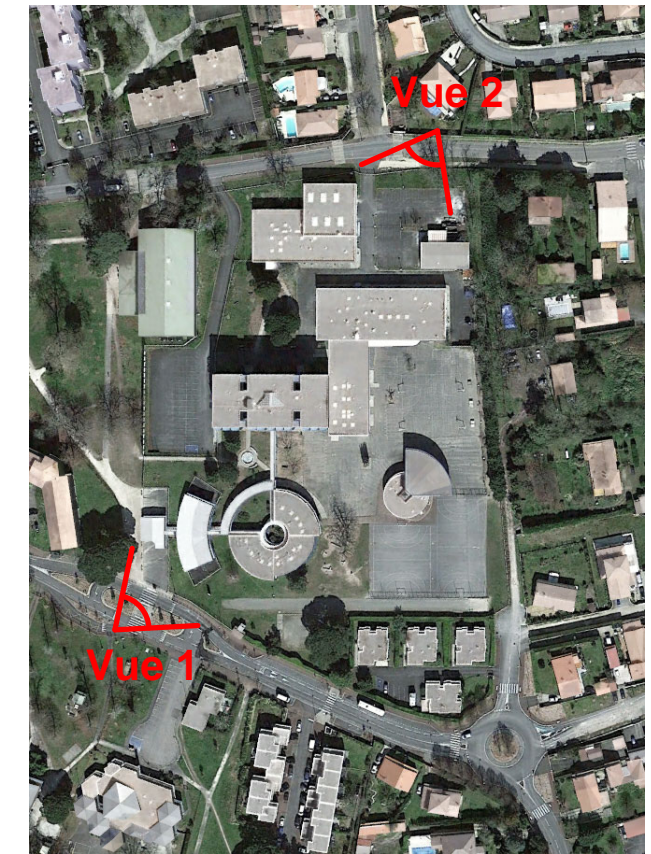
**ZONE DE PROJET**

Collège Emmanuel Dupaty  
28 Rue du Maréchal de Lattre De Tassigny  
33290 Blanquefort





**Vue 1**  
**Etat des lieux**



**Vue 2**  
**Etat des lieux**



**Vue 1**  
**Projet**

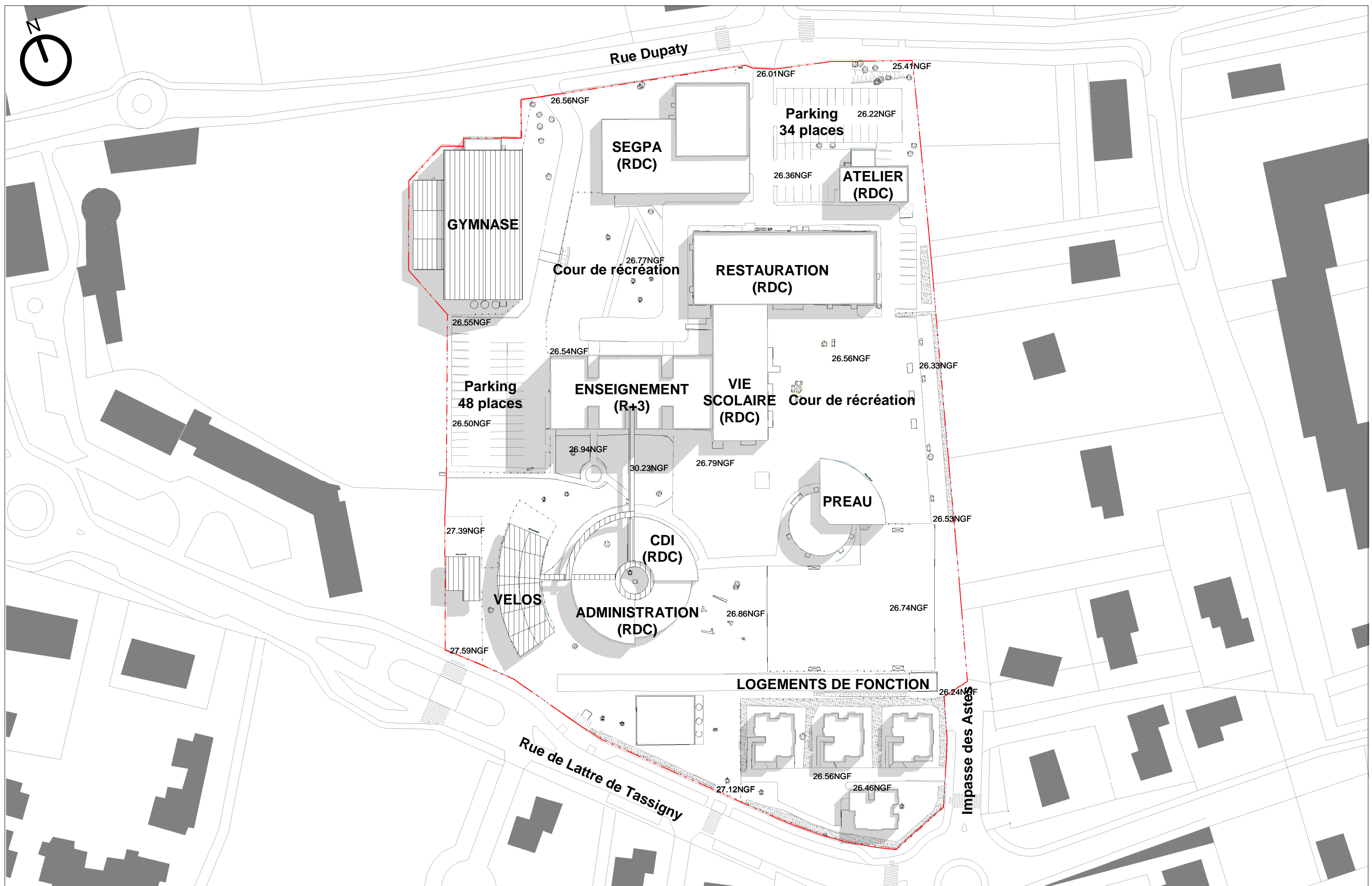
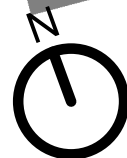


**Vue 2**  
**Projet**

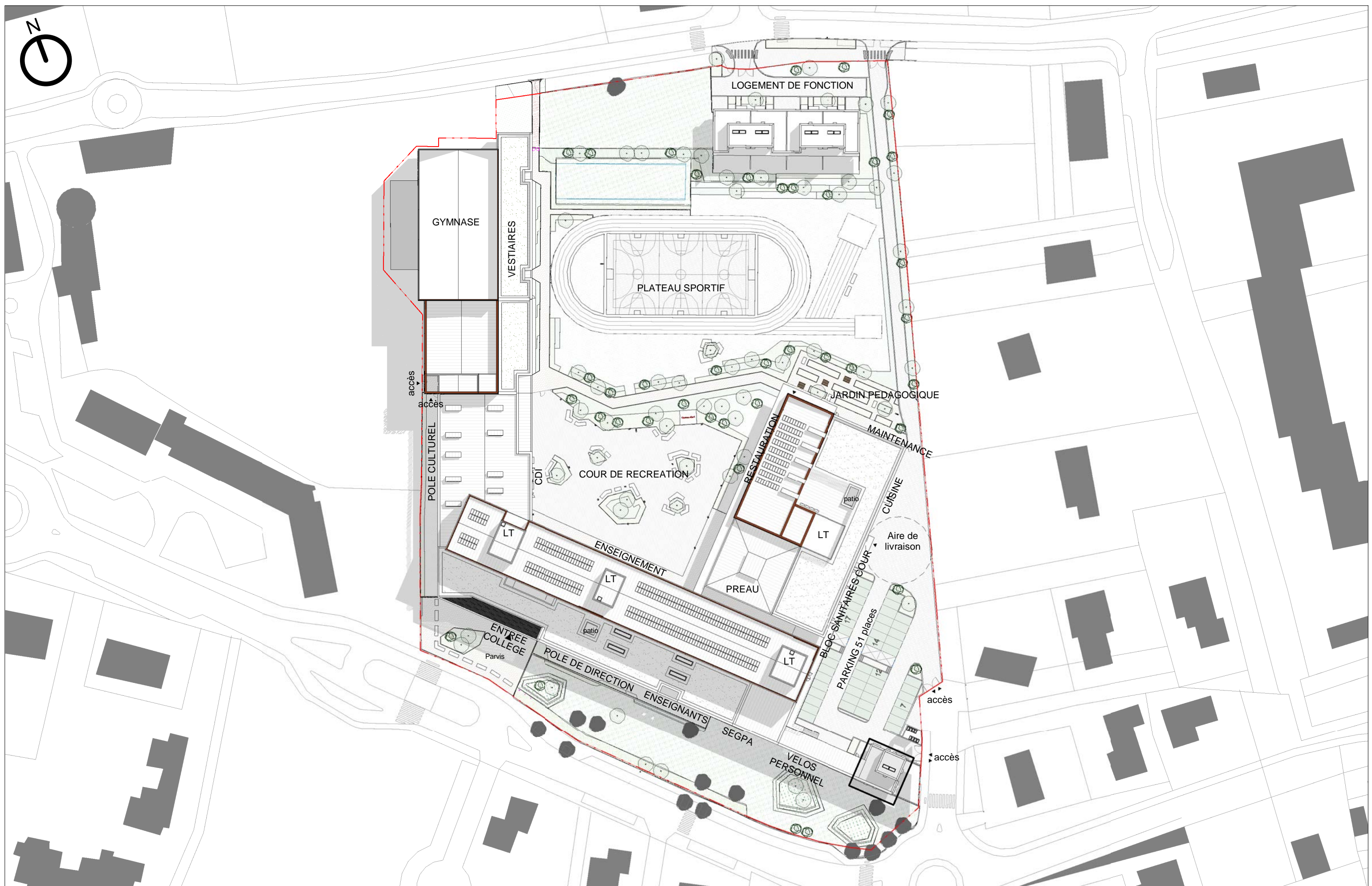




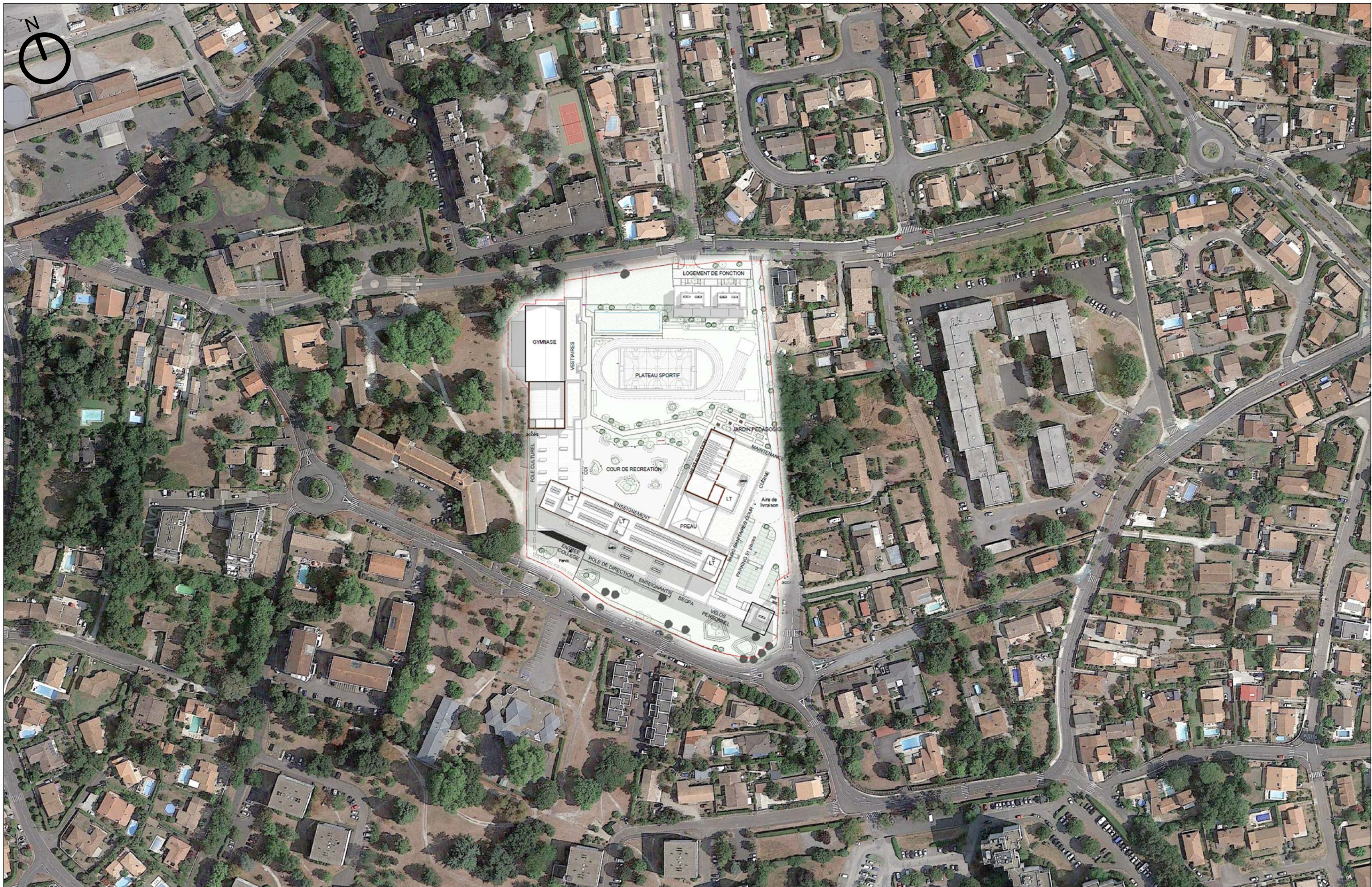












  
 TLR architecture  
 13 rue Roger Mirassou 33800 Bordeaux  
 Tel : 05 57 59 04 70  
 e-mail : contact@tlr-architecture.fr  
**architecture**

N° Affaire **18016**  
 Phase **PC**

Reconstruction du collège Emmanuel DUPATY  
 Conseil Départemental de la Gironde

## Plan des abords

Date **Juin 2020**  
 Echelle **1 : 2000**

Numéro **EEV05**  
 Indice **-**